



Grève des membres du personnel Lundi 6 novembre 2023

À tous les parents d'élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

À tous les élèves fréquentant les centres de formation professionnelle et générale aux adultes.

Le 30 octobre 2023 – Dans le cadre des négociations collectives en cours, les représentant·e·s du personnel enseignant, professionnel et de soutien ont signifié l'intention de faire la grève le matin du lundi **6 novembre 2023, de 00 h 01 à 10 h 30.**

- Les classes reprendront dans une formule d'entrée progressive à compter de 10 h 31. Il sera important de respecter l'heure et les modalités d'arrivée qui vous seront données sous peu par votre établissement. Nous vous prions de rester à l'affût et de surveiller régulièrement votre boîte courriel pour tous les détails. Soyez vigilant·e·s, les courriels pourraient se retrouver dans vos messages indésirables.
- **TRÈS IMPORTANT** : Pour des raisons de sécurité, aucun·e élève ne peut se rendre à son école ou son centre avant la fin de la grève, soit l'heure qui vous sera communiquée par la direction.

TRANSPORT

Les parents seront responsables du transport de leur enfant pour l'arrivée progressive à l'école. Le transport scolaire se fera normalement en fin de journée. Cependant, seul·e·s les élèves de l'école Marie-Rivier bénéficieront du transport scolaire le matin et en fin de journée. Les heures et les modalités vous seront également transmises par la direction.

SERVICE DE GARDE

Les services de garde ne seront pas disponibles le matin du 6 novembre. Les élèves auront uniquement accès aux services à compter de l'heure du dîner. Certains services de traiteur pourraient être modifiés, l'école de votre enfant vous donnera l'information à ce sujet. Les services de garde à la fin des classes seront maintenus.

.../2

ÉLÈVES INSCRIT·E·S AU SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNERS

- Préscolaire et primaire : Les services de surveillance du dîner seront disponibles pour l'heure du dîner, selon l'horaire habituel, pour les élèves inscrit·e·s.
- Secondaire : L'école vous avisera si le service de cafétéria est offert.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec la direction de votre établissement.

Merci de votre collaboration.

La directrice générale,



Marie-Claude Huberdeau